

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

macie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

ladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :	7698	Société :	RAM
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	93063
Nom & Prénom :		KREIM Driss	
Date de naissance :		01/07/1953	
Adresse :		Habtuelle	
Tél. :		06 61 42 29 98	Total des frais engagés : 11945.20 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 26/10/2021

Nom et prénom du malade : Boubacar MAMADOU Age :

Lien de parenté :

Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 26/10/2021

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26/10/2014			10000	
				Dr. Abdessalam T. - 05/11/2014

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
STE PHARMACIE HANZA C. LANCA 100, rue 6 N° 3 Lot 4 Tél: 0522 93 10 26	26/10/2021	100,000,00 Montant de la facture : 100,000,00 Date : 26/10/2021

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
	2023-04-15					

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECU



Casablanca le :

الدار البيضاء، في :

26/10/2021

13316

Madame BOUAFIA SAADIA

PHARMACIE HAMZA
Casablanca - Rue 6 N° 3 Lot. 64
Tél. 0522 93 10 28

1) VArtex 80
185,00 100

2) SAFLU 250 Aerosol
2 bouffées matin et soir

3) GLUCOPHAGE cp à 500mg
20,80 X 3 1 2 1

99,00 4) ADDITIVA vital cp
1 0 - 0

50,60 X 2 5) PRINCI-B FORT cp
1 cp 3 fois par jour

119,20 6) RIsoneL spray
1 0 0

90,50 7) Icam 5
0 0 1

8) Bi 10 Mo
123,00 X 2 -
Dr. Abdessalam BENKIRANE
Omnipraticien Diabetologue
146, Rue Oued Ziz Fida - Casablanca
Tél.: 05

1034,70
M.D.

3 MOIS

3 mois
au milieu repas1 Boite.
Au milieu du repas.

Dr. Abdessalam BENKIRANE
Omnipraticien Diabetologue
146, Rue Oued Ziz Fida - Casablanca
Tél.: 05

PHARMACIE HAMZA
Casablanca - Rue 6 N° 3 Lot. 64
Tél. 0522 93 10 28

Docteur BENKIRANE ABDESSLAM

N° DU Lot 21A14
Date Per. 01 2021
P.P.V: 119,10 DH

Lot n° :
EXP :
PPV :

90,50

20,80

PPV
LOT
PER

50,60

20,80

PPV
LOT
PER

50,60

80,80

SPÉCIALISTE EN ENTRETIEN
ET DÉPANNAGE DE
MÉTIERS D'ART

BLOMARTIAL

A base de fer

UPOFER[®]
microcapsules

Absorption maximale
Fer micronisé et micro-encapsulé



INNOVATION

LOT: 2107007
FAB: 07/2021
EXP: 07/2024
PVC: 123.000H

30 Gélules

BLOMARTIAL

A base de fer

UPOFER[®]
microcapsules

Absorption maximale
Fer micronisé et micro-encapsulé



INNOVATION

LOT: 2107007
FAB: 07/2021
EXP: 07/2024
PVC: 123.000H

30 Gélules

فارتیکس
فالسارتان

LOT 210170 1
EXP 02 2024
PPV 131.50 DH



ADDITIVA[®]

Vital



Multivitamines · Minéraux
Oligo-éléments

+ Extrait de Ginseng

41,0 g

Dr. Scheffler[®]

30 Comprimés
dragéifiés



4 026466 060217

99,00 Dh.

Cipla
Etiquette

PPV: 185 DH 00

PER: 02/2024

LOT: GB10602 -

SAFLU®

Propionate de fluticasone
/salmétérol

250 /25
µg

Voie inhalée



Suspension
pour inhalation
en flacon pressurisé

120 x



DURÉE



MATIN



MIDI



SOIR

Cipla Merck
lairac
viabloc